

leur de cette nouvelle matière, plusieurs hôpitaux l'ont adoptée pour la literie, les coussins, les meubles, etc.

PROCEDE DE TANNAGE RAPIDE

Par M. Ferdinand Kohl

(Tiré de la "Revue de chimie industrielle").

La présente invention a pour objet un procédé à l'aide duquel le tannage peut se faire en un temps extrêmement court, de sorte qu'il permet de réaliser une économie notable de temps et de matériel, puisqu'on pourra regarnir les envers de tannage plus souvent que jusqu'à présent.

Tous les procédés de tannage rapide visent l'accélération du travail. La fabrication du cuir comporte, comme on le sait, trois phases principales, le travail de préparation, ou à l'eau, le tannage et le finissage, qui forment un ensemble. Dans les modes de fabrication connus, le trempage demande toujours 1 à 3 jours, alors que ce travail s'effectue d'après le présent procédé en une ou deux heures.

Deux cuves suffisent pour le trempage qui sont garnies chacune de la quantité de peaux à travailler et dans lesquelles l'eau se renouvelle constamment. D'après la présente invention, les peaux sont exprimées d'une façon quelconque avant d'être transvasées de la cuve pleine dans la cuve vide. Une grande partie de l'excédent de liquide contenu dans la peau est ainsi éliminée du tissu fibreux, si bien que la peau redevient susceptible d'absorber l'eau de la deuxième cuve. L'expression s'opère en faisant passer les peaux entre des cylindres de laminage ou à l'aide d'un moyen de pression quelconque. La translation des peaux de chacune des cuves dans l'autre et l'expression, qui a lieu entre chaque sortie et l'immersion suivante, sont répétées jusqu'à ce que la peau soit suffisamment trempée, ce qui demande deux heures, alors qu'il fallait jusqu'ici une journée et même jusqu'à trois jours.

L'épilage et le ramollissement de la peau se font, d'après les procédés connus en traitant les peaux dans un bain de chaux éteinte, lequel peut être renforcé par des réactifs connus afin de raccourcir au besoin la durée du traitement. Malgré cela, l'amollissement et l'épilage demandent une durée de trois à huit jours.

Suivant la présente invention, cette opération est accélérée absolument comme la précédente, à l'aide de deux ou d'un plus grand nombre de cuves successives, mais qui contiennent, à l'encontre de la première phase, du lait de chaux à la place de l'eau.

Les peaux sont de nouveau traitées environ 2 heures dans les cuves et sont

La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal.

AVIS est par le présent donné, qu'un dividende de dix dollars par action, sur le capital de cette institution, a été déclaré et sera payable à son bureau-chef à Montréal, le et après mardi, le 2 juillet prochain.

Les livres de transfert seront fermes du 15 au 30 juin prochain, ces deux jours compris.

Par ordre du Conseil de Direction.
A. P. LESPERANCE,
Montréal, le 31 mai 1907. Gérant.

P. A. GAGNON

EXPERT COMPTABLE ET AUDITEUR
Membre de l'Association des Comptables

Chambres 10 et 11, Edifice Alliance
107 rue St-Jacques, - - - MONTREAL
Bell Main 4912

GEORGE PARÉ

Comptabilité et Audition
Administration de Successions

99 rue St-Jacques, MONTREAL
Téléphone Main 2619

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ?—Si oui, demandez le Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par **Marion & Marion, Ingénieurs-Conseils**, Bureaux: { Edifice New York Life, Montréal, et 907 G Street, Washington, D. C.

Téléphone Est 2358

J. E. CHAMPAGNE

Expert Comptable et Auditeur

Organisation de Comptabilité
d'après les meilleurs systèmes

290 rue St. André, - MONTREAL

Arthur W. WILKS J. Wilfrid MICHAUD

WILKS & MICHAUD

Comptables, Auditeurs, Commissaires pour
toutes les Provinces

Règlement d'affaires de Faillites

601 BATTISE BANQUE DES MARCHANDS

Téléphones { BELL MAIN 5600 MONTREAL
{ MARCHANDS 849

POLICES CONTRATS CLAIRES RAISONNABLES.

Les Polices sont simples et claires; les
Contrats sincères et équitables.

UNION MUTUAL LIFE INSURANCE CO.
Portland, Maine.

Pour agences, s'adresser à **Henri E. Morin**,
surintendant, ou à **W. I. Joseph**, gérant, 151
rue St. Jacques, Montréal; **Geo. P. Chateauvert**,
405 rue St. Jean, Québec; **J. P. Michaud**
Fraserville, Québec.

L. R. MONTBRIAND,

Architecte et Mesureur,
No 230 rue St-André,
Montréal.

débarassées du liquide en excès par pression, à chaque passage d'une cuve à l'autre. Ce ramollissement effectué et les opérations du nettoyage mécanique terminées, le tissu fibreux est débarrassé de la chaux et l'on procède à l'opération du tannage proprement dit.

L'opération du tannage consiste, comme on le sait, à imprégner le tissu cellulaire, qui est enveloppé d'une matière agglutinante albumineuse, de matières empêchant la putréfaction du tissu par cette substance albumineuse et cela, tout en conservant celle-ci autant que possible. D'autre part, on empêche l'agglutination des fibres du tissu conjonctif par la dessiccation et on conserve leur élasticité, de sorte que malgré le rinçage, la peau ne peut plus retourner à son état primitif. Plus la substance albumineuse qui entoure le tissu conjonctif est conservée, meilleure est la qualité du cuir et c'est là le but du présent procédé, indépendamment de son exécution plus rapide.

La peau prête pour le tannage devait autrefois séjourner dans les fosses jusqu'à ce qu'elle se fût complètement imprégnée de la matière tannante. Il n'en résultait pas seulement, comme tout le monde le sait, une grande perte de temps, mais également l'inconvénient de la destruction de la majeure partie du tissu albumineux. D'après la présente invention, on emploie pour cette opération deux ou plusieurs cuves successives, comme pour les premières phases, et la peau est exprimée à chaque fois immédiatement après avoir été imprégnée, puis elle est trempée à nouveau.

De cette façon, la matière tannante quelle qu'elle soit, pénètre énergiquement et d'elle-même dans l'intérieur de la peau. Les cellules de la peau l'absorbent. Quand on exprime ensuite celle-ci, il ne s'écoule que le liquide en excès, tandis qu'une partie de la matière tannante reste à l'état concentré dans la peau, d'où résulte la saturation plus rapide et plus complète de celle-ci en matière tannante.

L'apprêt du cuir, particulièrement le graissage ou la teinture peuvent également être activés, comme les traitements précédents, par l'expression du cuir après chaque bain; ils deviennent ainsi plus efficaces.

Le cycle complet des travaux préparatoires et de tannage peut être terminé d'après la présente invention en une seule journée, de sorte qu'il suffit de disposer de la place et des cuves pour les soins d'une seule journée.

Le vendeur qui gagne le salaire le plus élevé est celui qui rapporte le plus. Si vous encombrez pas d'un vendeur qui gagne jamais un bon salaire; il ne rapporte rien.